

**Circulaire de saisie des HSE public période septembre 2025 à
juillet 2026**

Procédure et calendrier d'enregistrement des heures
supplémentaires effectuées dans le 1er degré public.

Période septembre 2025 à juillet 2026

Chaque enseignant est invité à renseigner, et ce pour chaque action
envisagée, un formulaire mis en ligne sur le site internet de la
Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
des Alpes-Maritimes :

<https://id.ac-nice.fr/dosformulaires/>

Via le portail Esterel

Patrick BERETTA

DOS 1

DSDEN DES ALPES-MARITIMES

04 93 72 63 91

Moyens1dos06@ac-nice.fr